

## PUBLIC VISE

Employeur et tout travailleur assurant, au sein de l'entreprise, les fonctions relevant des catégories d'encadrement Technique et/ou de chantier et/ou d'opérateur.

A savoir, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et moyens techniques. ET/OU

Ayant les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution de travaux, mettre en œuvre le mode opératoire. ET/OU Chargé d'exécuter les travaux, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures et du mode opératoire

## PRE REQUIS

**Etre en possession d'une attestation de compétence en cours de validité**

**Etre âgé de plus de 18 ans.**

**Maîtriser la langue française.**

**Pour les salariés en activité :**

Etre titulaire d'une attestation médicale au poste de travail avec un suivi individuel renforcé (SIR)

**Pour les stagiaires sans activités en amiante:** Etre titulaire d'une attestation médicale du médecin traitant autorisant le port de protection respiratoire (APR)

**DUREE :** 1 jours – 7 heures

**PRIX :** Nous consulter

Nombre de participants maximum : 10

## PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE A 3 ANS CUMUL DE FONCTION (ET ET/OU EC ET/OU OP) **SS4**

SELON LES DEFINITIONS DE L'ARRETE DU 23 FEVRIER 2012

### INTERVENTION DANS UN MILIEU SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DES FIBRES D'AMIANTE

**Activité relevant de l'article R 4412-144 du code du travail**

#### Objectifs pédagogiques :

**Réactualiser les compétences d'une personne titulaire d'une attestation de compétence du cumul de fonction sur ou à proximité de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante**

#### Méthode et moyens pédagogiques :

**Apport théorique, diaporamas, études de cas pratique, mise en situation sur la plateforme pédagogique, remise d'un classeur technique.**

Atek Conseil assure des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'opérations lourdes de désamiantage. De ce fait, nos formateurs mettent à disposition des stagiaires leur retour d'expérience dans la gestion de dossiers présentant une problématique amiante.

#### Contrôle des acquis :

**A l'issue de la formation, chaque participant suivra des épreuves – 20 minutes de QCM et 1 heure de mise en situation pratique, visant à évaluer les compétences acquises durant sa formation.**

#### Qualification obtenue

**En fonction des résultats obtenus aux différents tests, une attestation de compétence sera délivrée conformément à l'arrêté du 23 février 2012. Dans le cas contraire, il sera seulement remis une attestation de formation.**

**Conformément à la réglementation, l'attestation de compétence délivrée aura une durée de validité de 3 ans.**

Siège : ZA DU POLEN

76710 **ESLETTES**

Agence : Route Nationale

62113 **VERQUIGNEUL**

Tél : 02.35.92.99.77

[Formation@atek-conseil.fr](mailto:Formation@atek-conseil.fr)

✓ DIAGNOSTIC

✓ FORMATION

✓ INGENIERIE

✓ MESURE

## Programme

- 1. Présentation et accueil**
- 2. Retour d'expérience sur les 3 années passées**
- 3. Synthèse de l'évolution Technique et Réglementaire sur 3 ans**
- 4. Evaluation des connaissances avec correction et médiation sur les thèmes présentant des difficultés**
- 5. Test Finaux**